

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BOURG-ARGENTAL**

**SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 31 mars 2015 à 18 h 00**

**COMPTE-RENDU**

**Etaient présents :** MM et Mmes Stéphane HEYRAUD (Président), Marie-Pascale JANY, Valérie ALBUS, Michel CHEVALIER, Solange DIARD, Rachel Dri, Pierre-Henri GACHE, Olivier MOUNIER, Emilienne PRUD'HOMME, Marcelle ARNAUD, Christine HEYRAUD, Charles RAMEAU, Jacqueline ROUCHOUZE, Guy ROMEAS, Evelyne VANBAELINGHEM.

**Etaient représentés :** MM François ODOUARD par Emilienne PRUD'HOMME, René NICOD par Charles RAMEAU.

**Secrétaire de séance :** Mme Solange DIARD.

*Sous la Présidence de Stéphane HEYRAUD, le Conseil d'administration ouvre sa séance à 18h00.*

**Approbation du compte-rendu du CA du CCAS du 2 octobre 2014 :** A l'unanimité.

### **1 – Réflexion sur la proposition d'une mutuelle communale**

M. Fourets, contact local d'ACTIOM, association loi 1901 présente le dispositif « Ma commune, ma santé ».

Ma Commune Ma santé est un contrat mutualisé de santé disponible sur l'ensemble du territoire.

C'est une offre de service qui permet de proposer une solution mutualisée négociée auprès de mutuelles. Deux mutuelles ont été retenues suite à l'appel d'offre du groupe SOFRACO : MIEL Mutuelles et Pavillon prévoyance.

Cette offre propose :

- Trois formules: économie, sécurité, confort
- Une tarification -60 ans / + 60 ans.
- Une économie pouvant aller jusqu'à 60% en fonction de l'âge de l'adhérent.
- Des tarifs fixes pour 2015 (hors évolution de la réglementation) voire une baisse en 2016.
- Des partenaires mutualistes

Elle est éligible aux droits ACS (Aide à la Complémentaire Santé) et à la Loi Madelin pour les Travailleurs Non Salariés.

M. Fourets précise que pour pouvoir faire bénéficier les bourgeois à cette mutuelle, le CCAS doit demander une accréditation.

Les documents sont alors mis à disposition en mairie : tarifs et formulaires d'adhésion.

La décision d'adhérer ou non à cette proposition sera prise lors du prochain CCAS après étude des documents.

## 2 – Budget primitif 2015

Sur présentation du Président, il est proposé au Conseil d'administration de valider le budget primitif 2015, avec une subvention municipale portée de manière prévisionnelle à 25 000 €.

### Section de fonctionnement

#### Dépenses

011. CHARGES A CARACTERE GENERAL	69 520
65. AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	6 300
<b>TOTAL</b>	<b>75 820</b>

#### Recettes

70. PRODUITS DES SERVICES	49 320
74. DOTATIONS, SUBVENTIONS	26 000
77. PRODUITS EXCEPTIONNELS	500
<b>TOTAL</b>	<b>75 820</b>

### Section d'investissement

#### Dépenses

<b>TOTAL</b>	<b>0</b>
--------------	----------

#### Recettes

<b>TOTAL</b>	<b>0</b>
--------------	----------

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le Budget Primitif 2015.

## 3 – Avancement du Forum Habitat

A ce jour 16 intervenants sont inscrits pour participer au forum du 18 avril.

Il leur est proposé de s'installer à partir du vendredi après-midi salle Jacques Esterel et le samedi matin sous les barnums de la place de la soierie.

Une affiche est validée ce jour. Le plan de salle sera tiré la veille afin de correspondre au mieux aux besoins des exposants.

Toutes les écoles de Bourg Argental participent au concours de maquettes et de dessins. Des coupons seront proposés afin de permettre aux visiteurs de voter pour les plus belles productions. Les lots seront offerts par les exposants.

A 11 h une table ronde sera animée par Michel Chevalier sur le thème : Comment se chauffer à moindre coût.

Tout au long de la journée, il passera de stand en stand afin de présenter chacun.

Les cocktails seront préparés par l'association Vie libre. Ils seront proposés lors de l'apéritif offert aux invités à 12 h puis vendus dans l'après-midi.

A partir de midi, les classards 2017, vendront des plateaux repas commandés au chapon d'or ou des hot-dogs. Dans l'après-midi, ils proposeront des crêpes.

M. Deplagne fera visiter le lotissement commercialisé par la commune à 15 h 00

#### **4 – Bilan des fêtes de fin d'année.**

Cette année 6298,15 € ont été consacré aux fêtes de fin d'année.

Chaque résidants de la maison de retraite s'est vu offrir un foulard ou une écharpe.

Les personnes ne pouvant se rendre au repas ont eu un colis gourmand confectionné par Patrice Lainé « Du côté de chez nous » agrémenté d'un assortiment de confiserie des Bonbons de Julien.

Quant au repas qui s'est déroulé le 11 janvier 2015, 240 repas préparés par le Chapon d'Or ont été servis. René Catinon a animé la journée.

Pour l'an prochain, il serait souhaitable de réfléchir à un carton d'invitation qui serait récupéré à l'entrée.

#### **5 – Questions diverses**

Il est demandé au CCAS par Charles Rameau représentant Noël et Partage si l'aide aux loisirs sera maintenue lors de l'ouverture de la piscine.

Cette action n'est pas remise en compte car elle est bien intégrée dans la convention signée entre le CCAS, la commune et Noël et Partage à hauteur de 250 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 25.